

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2020

PRESENTS : MM. AUBERT CATHERINE - LEHOUX JEAN-MARIE - SASSIER SYLVIE - GODARD CATHERINE - LASNE NICOLE - LORILLU MAUD - DUCHATELLIER JACQUELINE - THORAVAL THIERRY - MEYRIGNAC CAROLE - NOLIUS YVAN - MARTIN LAURENCE - URVOY ÉRIC - REVEL-BREE FLORENCE - VOISIN AURELIE - LEHOUX QUENTIN - FAULIN GUILLAUME

EXCUSES : MM. DELVAL Gilles - BINET Jean-Pierre - TERNISIEN Franck

PRESIDENT DE SEANCE : MADAME AUBERT CATHERINE, MAIRE

EST ELU SECRETAIRE DE SEANCE : MONSIEUR LEHOUX QUENTIN

POUVOIR DE DELVAL GILLES

A

MONSIEUR LEHOUX JEAN-MARIE

POUVOIR DE TERNISIEN FRANCK

MADAME REVEL-BREE FLORENCE

DATE DE CONVOCATION

:

24 AOUT 2020

DATE D'AFFICHAGE DES DELIBERATIONS

:

09 SEPTEMBRE 2020

01 - POINT SUR LA REUNION PUBLIQUE DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT SUR LES DEUX PROJETS COLOMBELLOIS SITUES A PROXIMITE DE CUVERVILLE (SERRE A LEGUMES ET NORMANTRI)

Madame le Maire rappelle que courant 2022, en limite de Cuverville, dans la zone industrielle de Colombelles, une usine de tri des cartons et papiers et une importante serre verront le jour.

Les habitants de Cuverville s'inquiètent de l'impact généré dans la commune et c'est donc 70 personnes et 12 élus qui ont participé à la réunion publique organisée par la ville le 2 septembre 2020.

Madame le Maire confirme qu'elle est consciente de l'impact positif sur l'emploi avec 60 postes créés mais précise que son rôle est de veiller à la santé, la tranquillité et la sécurité des Cuvervillais.

Après présentation des deux projets déjà finalisés, un débat, parfois assez vif, s'est déroulé sur les thèmes générés par ces créations qui apporteront une gêne pour les Cuvervillais. Certains participants se sont interrogés sur l'absence de communication préalable depuis 2017 sur ces projets, la commune étant membre du Syvedac (Syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise). Madame le Maire reconnaît que ce sujet était peu abordé dans les réunions du Syvedac.

C'est donc 1 900 camions par an, 30 entrants par jour et 10 sortants. Des Sannervillais présents à la réunion, qui subissent actuellement d'importantes nuisances routières, ont réaffirmé leur désapprobation portant sur la circulation des 44 tonnes.

Madame le Maire note qu'un itinéraire de substitution a été prévu mais sans interdiction de traversée de la ville. Les participants ont demandé des aménagements pour ralentir la vitesse mais aussi des arrêtés interdisant la traversée des deux communes de Cuverville et de Sannerville aux véhicules de plus de 15 tonnes.

Madame le Maire rencontrera Monsieur le Maire Sannerville pour interpellier Monsieur le Préfet en vue de trouver une solution ensemble, sachant que les deux communes sont traversées par la route départementale n° 226, pour interdire les camions.

Au cours de cette réunion, les participants ont listé les différents aspects à souligner : la sécurité des enfants autour de cet axe, la circulation des vélos, la vitesse excessive des poids-lourds, la pollution, la dégradation de la chaussée. Tout cela devrait empirer encore avec l'aménagement du reste de la zone d'activité Colombelloise.

La serre d'environ 36 000 m² sera chauffée par l'énergie provenant de l'usine d'incinération, elle sera alimentée par une lagune d'eau pluviale de 15 000 m³. Les serres seront éteintes la nuit pour préserver l'écosystème. Côté visuel, des arbres seront implantés autour du site pour masquer les installations mais pas à l'Est côté Cuverville, ce que les habitants situés dans le champ visuel reprochent.

La lagune, réserve d'eau importante stagnante, générera des odeurs et des moustiques, autant de nuisances non prises en compte.

Les personnes présentes ont constaté à regret que l'Est de Caen semble être privilégié pour les implantations présentant des nuisances. Madame le Maire a répondu en effet que l'accès à l'autoroute, situé à l'Est, limite les parcours des camions et favorise ces implantations.

Tous les participants attendent des réponses et Madame le Maire a constitué un collectif pour suivre ces dossiers sans exclure des actions à l'avenir via les médias.

Madame le Maire informe que la visite du centre de tri du 5 septembre dernier a été annulée et sera reportée à une date ultérieure. En effet, un cas positif de coronavirus a été découvert au sein de l'équipe du centre de tri, incitant le centre de tri à prendre une mesure de précaution, en suspendant les visites pour les prochains jours. Une nouvelle date, à l'occasion du prochain groupe de travail du 16 septembre 2020, sera proposée.

02 - COMPTES RENDUS DES REUNIONS DE LA COMMISSION COMMUNALE "VIE LOCALE, CITOYENNETE ET ENVIRONNEMENT" DES 20 JUILLET ET 27 AOUT 2020

Madame SASSIER Sylvie, Vice-Présidente de la Commission Communale "Vie locale, citoyenneté et environnement", fait connaître que :

- La Fête des voisins programmée le vendredi 18 septembre 2020 a été annulée en raison de la Covid.19.
- La Journée citoyenne fixée au samedi 17 octobre 2020 est quant à elle maintenue. Des animations auront lieu à la bibliothèque municipale et une exposition notamment sur le tri sera présentée dans la maison des associations. Les participants à la marche l'après-midi pour la collecte des déchets seront accueillis par la Commune au bar "Le Diabolo-Menthe" pour un goûter. Une banderole devra être installée à l'entrée de Cuverville, rue de Colombelles. Des affiches et des flyers seront réalisés. Une distribution dans les boîtes aux lettres sera effectuée.
- Le Marché de Noël aura lieu le dimanche 06 décembre 2020. A ce jour, 7 à 8 artisans ont répondu présents et les associations, les commerçants et les administrés intéressés seront également invités à y participer. Madame REVEL-BREE Florence a été chargée de préparer un contrat destiné aux personnes extérieures et un tarif de participation leur sera appliqué en fonction de l'emplacement. Des devis ont été obtenus pour les animations, à savoir les structures sur ballons, le maquillage des enfants et la promenade en calèche du Père-Noël. La peinture de la maison du Père-Noël fera l'objet d'une réfection. Une prochaine réunion sera fixée pour finaliser l'organisation de ces deux manifestations.
- Il est proposé d'échanger avec les Cuvervillais et de leur donner la parole en organisant une permanence à la mairie un soir par mois. Les dates retenues seront diffusées dans le prochain journal communal.
- Un questionnaire (attentes, souhaits ...) sera établi par la Commission en vue de rencontrer les habitants le samedi vers 11 heures sur la place du centre commercial. Les dates devront être fixées également.
- Il est envisagé de se renseigner pour créer une plate-forme d'échanges (covoiturage, savoir, entraide, services...), d'étudier, à l'aide du composteur du restaurant scolaire, de sensibiliser les enfants au gaspillage et à l'apprentissage de la fabrication du compost, de fabriquer, avec des palettes, des bacs à herbes aromatiques pour disposer dans les impasses ou les placettes et d'installer des "hôtels" à insectes dans les parterres de la commune.
- Il est envisagé pour terminer d'aménager l'espace vert situé rue Henri Lanjuin, à proximité de l'église dans les meilleurs délais, pour le transformer en un joli espace jeux, clôturé pour la sécurité des enfants.

03 - VENTE DE LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE "ALEXANDRE GUILLOUX" - FIXATION DES TARIFS POUR LE MARCHÉ DE NOËL DU 06 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal,

- ♦ Après avoir pris connaissance de la proposition de la vente de livres de la bibliothèque municipale lors du Marché de Noël qui se tiendra le dimanche 06 décembre 2020 à la salle des fêtes et de la culture "Jacques Jamet",
- ♦ Après en avoir délibéré,
 - Décide à l'unanimité de fixer le prix de vente comme suit :

ADULTES		PRIX UNITAIRE
	▶ LIVRES BROCHES (Romans et romans policiers)	1.50 €
	▶ LIVRES POCHES (Romans et romans policiers)	0.50 €
	▶ DOCUMENTAIRES (petites brochures, etc.)	0.50 €
JEUNES		
	▶ DOCUMENTAIRES (petites brochures, etc.)	0.50 €
	▶ ALBUMS -CARTONNES-	1.00 €
	▶ BANDES DESSINEES	1.00 €
	▶ ROMANS JEUNES -SOUPLES ET CARTONNES-	0.50 €

04 - DENOMINATION DU FUTUR LOTISSEMENT SITUÉ A L'EST DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

- ♦ Après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion de la Commission communale "Travaux de bâtiments, voirie, espaces verts, cimetières et urbanisme" du 20 août 2020,
- ♦ Après avoir pris connaissance du projet du permis d'aménagement du lotissement situé à l'Est de la Commune,
- ♦ En accord avec le Lotisseur Privé,
- ♦ Après en avoir délibéré,
 - Décide à l'unanimité, sur proposition de Madame le Maire, de dénommer ledit lotissement "Le Clos Cuvervilla".

05 - COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE "TRAVAUX DE BATIMENTS, VOIRIE, ESPACES VERTS, CIMETIERES ET URBANISME" DU 20 AOUT 2020

Madame le Maire fait part que :

- La visite annuelle 2020 par le SDEC Énergie en vue du contrôle des candélabres est prévue semaine 45, soit la première semaine de novembre 2020. Sur notre demande, le SDEC Énergie propose d'envisager la modification horaire de l'éclairage public, à savoir :
 - Du 1^{er} septembre au 31 mars : 00h00 / 05h00
 - Du 1^{er} avril au 31 août : 00h00 / Eteint

L'économie annuelle des consommations est estimée à environ 10 000 kWh soit environ 1 500 €.

Le coût de cette modification horaire est gratuit s'il est réalisé lors de la visite annuelle. Sinon, le coût est de 55.80 € la première armoire et 8.15 € les suivantes soit $(1 \times 55.80) + (12 \times 8.15) = 153.60$ €. Cette prestation est facturée dans la contribution annuelle.

Après discussion, le Conseil Municipal demande à la commission communale d'obtenir des informations complémentaires pour la mise en œuvre de cette proposition.

- Le SDEC Énergie propose un programme de renouvellement des luminaires de plus de 30 ans. La commission en a pris acte et étudiera ce dossier lors d'une réunion fixée au mois d'octobre 2020.

06 - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE "PERSONNEL" DU 26 AOUT 2020

Madame le Maire propose de recruter un apprenti pour intervenir auprès des services techniques chargés de l'entretien des bâtiments communaux. Elle est en possession d'une candidature d'un jeune Cuvervillais qui est titulaire d'un CAP de menuisier-agenceur. Ce dernier souhaite compléter en alternance sa formation initiale par un CAP de maintenance des bâtiments publics. Cette alternance école/collectivité s'étalera sur une année.

Compte tenu qu'il est indispensable d'obtenir l'avis du Comité technique départemental, qui se réunira le 15 octobre 2020, avant prise de décision du Conseil Municipal, Madame le Maire note que le Conseil Municipal est favorable à ce recrutement mais qu'il devra délibérer lors de la séance arrêtée au 02 novembre 2020.

07 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 14"

Le Conseil Municipal,

- ♦ Vu la délibération n° D.2020/21 du 27 février 2020 portant report de décision d'attribution à une association hors-commune,
- ♦ Après avoir pris connaissance de l'ensemble des demandes de subvention présentées depuis le début de l'année 2020 par les associations hors commune,
- ♦ Après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion de la Commission Communale "Finances" du 1^{er} septembre 2020 proposant d'accorder une subvention exceptionnelle à une association de solidarité,
- ♦ Après en avoir délibéré,
 - Décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de deux cents cinquante euros (250.00 €), au titre de l'année 2020, à l'association "Le Secours Populaire Français 14".

08 - COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE "FINANCES" DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

Monsieur LEHOUX Jean-Marie, Vice-Président de la Commission Communale "Finances", fait connaître que les membres proposent :

- De ne pas augmenter les tarifs forfaitaires, ni les tarifs "photocopies", ni les tarifs "restaurant scolaire -repas fourni par la famille".
- Concernant les tarifs du restaurant scolaire, une augmentation modérée des 5 premiers tarifs et une augmentation plus conséquente pour les quatre derniers.
- Concernant la garderie périscolaire, une augmentation modérée des tarifs, mais aussi d'augmenter l'écart entre les différentes tranches de quotient familial.
- Concernant les participations "bourses d'études", une augmentation de 10 %, et décident de réétudier la construction des tranches de quotient familial l'année prochaine.
- L'étude des tarifs de la salle des fêtes et de la culture "Jacques Jamet" et des concessions des cimetières lors de la prochaine réunion de la commission du 24 septembre 2020.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal valide le report du vote de l'ensemble des tarifs et des aides communales pour l'année 2021 à la séance du 05 octobre 2020.

Monsieur LEHOUX, à la demande de Madame le Maire, indique avoir fait un point d'étape sur les incidences de la Covid.19 sur le budget communal. Une dépense nouvelle pour l'achat de fournitures d'entretien et de masques est chiffrée actuellement à environ de 7 000 € mais cette somme sera majorée dans les prochaines semaines en raison de la prolongation de la crise sanitaire. Les recettes portant sur la location de la salle des fêtes et de la culture "Jacques Jamet" et sur la redevance d'occupation du domaine public communal sont en fortes baisses. Il est observé également une baisse des recettes concernant le restaurant scolaire, la garderie périscolaire et les mercredis-loisirs. A noter cependant que les dépenses liées à l'achat de denrées alimentaires ont été également baissées en raison de la fermeture des écoles et du nombre peu élevé des enfants fréquentant le restaurant scolaire lors de la reprise de la scolarité. Les traitements ont été maintenus à l'ensemble des agents. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie nous a accordées des indemnités journalières pour certains agents en charge d'enfants âgés de moins de 14 ans pour un montant de 6 100 €. Une subvention de 480 € est attendue pour l'achat de masques.

09 - COMPTES RENDUS DES REUNIONS DE LA COMMISSION COMMUNALE ET DU COMITE CONSULTATIF "PROTOCOLE ET CEREMONIES" DES 1^{ER} JUILLET ET 26 AOUT 2020

Monsieur NOLIUS Yvan, Vice-Président de la Commission Communale "Protocole et cérémonies", informe que :

- La cérémonie au monument aux Morts du dimanche 19 juillet 2020 s'est parfaitement déroulée.
- La cérémonie en l'honneur des élus sortants, de Monsieur ROUSSEL Daniel, agent de maîtrise principal et de Monsieur COMTE Christophe, Directeur de l'école élémentaire qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et de Madame IACAZZI Edwige, professeur des écoles de l'école élémentaire, qui a bénéficié d'une mutation au 1^{er} septembre 2020 se tiendra le mercredi 9 septembre 2020 à 18h30 avec un apéritif dînatoire. Le traiteur retenu est Dimitri à Airan et les boissons ont été commandées au Relais des Vignobles.
- La cérémonie au monument aux Morts du mercredi 11 novembre 2020 se déroulera à 11 heures. Le lieu du vin d'honneur reste à préciser. Une invitation sera adressée au directeur de l'école et aux deux enseignants des classes de CM2 pour la présence souhaitée d'enfants.
- Il est nécessaire, compte tenu de la Covid.19, de revoir l'organisation du repas des aînés prévu le dimanche 15 novembre 2020 à 12 heures à la salle des fêtes et de la culture "Jacques Jamet". Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire et compte tenu des conditions d'accueil de cette manifestation, décide de ne pas organiser le repas des aînés en 2020. La commission est appelée à réfléchir pour offrir un colis de Noël en remplacement de cet événement annuel qui regroupe en grande partie des personnes âgées de 67 ans et plus.

10 - COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE "ASSOCIATIONS MUNICIPALES" ET DE LA COMMISSION COMMUNALE ET DU COMITE CONSULTATIF " PROTOCOLE ET CEREMONIES" DU 03 SEPTEMBRE 2020

Madame SASSIER Sylvie, Vice-présidente de la Commission Communale "Associations municipales", indique qu'une seule association n'a pas pu être présente et qu'elles se sont toutes exprimées sur leur mode de fonctionnement. Elles ont toutes souffert des conséquences de la Covid.19. L'arrêt des activités, l'annulation de la foire au grenier, qui est, après la subvention de la mairie, leur principale source de revenu du Comité de Jumelage, a été une catastrophe plus ou moins importante selon l'association. En raison des mesures sanitaires à mettre en place, la reprise est lente et difficile. Le Comité de Jumelage souhaiterait remettre en place les échanges scolaires entre les écoles de Cuverville et Wesendorf. Monsieur LEHOUX Jean-Marie, délégué du jumelage, évoquera le sujet avec le Directeur. La Gymnastique Volontaire, qui a un salarié, a été la plus impactée. Elle souhaiterait faire ses cours dans la salle des fêtes et de la culture "Jacques Jamet", plus grande. Les aînés continuent de se rencontrer mais par petit groupe. L'association Liguéy souhaiterait connaître le nom de l' élu qui représente Cuverville auprès de la Direction du Cycle de l'Eau de Caen la mer pour discuter de son projet. L'association des Parents d'Élèves compte environ 10 bénévoles et recherche un trésorier. Le club de football a commencé les nouvelles inscriptions et suit les recommandations sanitaires de la Fédération de Football. Le Vélo-Club Cuvervillais ne souhaite pas vraiment ouvrir ses portes à des personnes moins expérimentées car les sorties représentent une distance de 80 km à 25 km à l'heure. La bibliothèque a perdu un certain nombre de lecteurs et espère reprendre les moments de lecture avec les enfants ainsi que le goûter lecture qui a lieu 1 fois par trimestre. Le Club Photo "Nicéphore Niepce" est partant pour organiser en 2021 une exposition avec des peintres et un sculpteur. Les associations sont favorables à l'organisation du Marché de Noël le dimanche 6 décembre prochain à l'intérieur de la salle des fêtes et de la culture "Jacques Jamet", sauf l'association Rando'Cuverville qui aura sa sortie ledit dimanche et qui ne souhaite pas être dans la salle. Le Vélo-Club Cuvervillais ne se prononce pas.

11 - LOGO DE LA VILLE DE CUVERVILLE

Madame le Maire informe que la Commission Communale "Communication" a effectué une consultation notamment en vue d'obtenir des propositions pour un logo pour la ville, une nouvelle charte graphique et une nouvelle présentation du bulletin municipal, de 8 à 16 pages en fonction de l'actualité. Le Conseil Municipal est favorable à la dénomination de ce bulletin d'informations "Cuverville et Vous" dans lequel l'État-civil sera repris et un retour sur l'activité d'un commerçant ou artisan local.

Le marque-page pour la bibliothèque municipale sera réactualisé compte tenu des changements d'horaires et sera remis à l'ensemble des élèves des écoles.

Madame le Maire tient à préciser que le blason de la commune reste existant mais ne figurera plus, de manière générale, sur nos moyens de communication.

Le Conseil Municipal sera appelé, lors de la prochaine séance, à se prononcer sur le choix d'un logo qui aura pour effet de dynamiser la communication de la ville.

12 - SUSPENSION DE L'ACTIVITE DU CLUB D'ECHECS DE CUVERVILLE DEPUIS LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2019 ET VERSEMENT D'UN SOLDE DE SES COMPTES A LA VILLE DE CUVERVILLE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que :

- ♦ Par délibération n° D.2019/73 du 04 novembre 2019, le Conseil Municipal a acté que, depuis la rentrée de septembre 2019, l'activité du Club d'Échecs de Cuverville est suspendue compte tenu des adhésions insuffisantes et du souhait du bureau à l'œuvre depuis 2007 de ne pas poursuivre la gestion dudit club et que l'association a clôturé ses comptes et a décidé de verser le solde de ses comptes arrêtés à la somme de 4 014.59 € à la ville de Cuverville.
- ♦ Elle a été avisée le 3 septembre 2020 par la Trésorerie de Troarn et d'Argences que le club d'Échecs de Cuverville avait effectué un versement de 52.70 € le 17 juin 2020 suite à la clôture des comptes de ladite association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte à l'unanimité de l'encaissement de la somme supplémentaire de 52.70 € versée par le Club d'Échecs de Cuverville. La présente délibération sera annexée au titre de recettes correspondant.

13 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE 2020.01

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que :

- ♦ Elle a été avisée ce jour par la Trésorerie de Troarn et d'Argences, dans le cadre du groupement de commandes réalisé avec le Syndicat Intercommunal d'eau de DEMOUVILLE-CUVERVILLE, que la commune de Cuverville a émis le 28 décembre 2016 un titre au compte 4582 concernant la participation des travaux due par le SIAEP et ce pour un montant de 2 177.82 €.
- ♦ Le compte 4582 est depuis resté créditeur. Or, ce compte doit être apuré.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative budgétaire n° 2020/01 comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 177.82 €
4581	Opération sous mandat	+ 2 177.82 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 177.82 €
2151	Réseaux de voirie	+ 2 177.82 €

14 - POUR INFORMATION

Madame le Maire :

- Donne lecture au Conseil Municipal de la liste des élus de Cuverville, non conseillers communautaires, qui ont été désignés lors du conseil communautaire du 16 juillet 2020 pour représenter Caen la mer au sein des organismes suivants :

Monsieur Gilles DELVAL - SDEC Énergie - Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados,
Monsieur Jean-Marie LEHOUX - Caen Normandie Métropole (SOCLE) en tant que suppléant,
Madame Sylvie SASSIER - SYVEDAC en tant que titulaire,
Monsieur Guillaume FAULIN - SYVEDAC en tant que suppléant.

- Informe le Conseil Municipal que :

- Monsieur le Président de la Communauté urbaine Caen la mer, par lettre en date du 15 juillet 2020, nous a rappelé qu'aucune pratique de démarchage en direction des usagers du service de collecte des déchets ménagers n'est tolérée (étrennes, ventes de calendrier, etc.). Un rappel de cette règle a d'ores et déjà été fait auprès du prestataire et de l'ensemble du personnel de la collecte. Si malgré ces consignes, nous constatons de tels agissements, nous devons les signaler aux services de police dont la commune dépend.
- Dans le cadre du renouvellement des désignations, l'article 1650-A du code général des impôts prévoit l'institution d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans chaque établissement public de coopération intercommunale. A cet effet, Madame le Maire a proposé les personnes suivantes pour faire partie de cette commission intercommunale, à savoir Madame DUCHATELLIER Jacqueline ou Monsieur DESVAGERS Philippe ou Monsieur THORAVAL Thierry ou Monsieur TERNISIEN Franck.

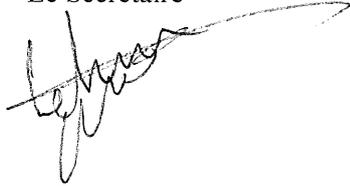
- Depuis le 1^{er} septembre 2020, le Directeur de l'école maternelle assure également la direction de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2020/2021 faute d'enseignants intéressés pour remplacer Monsieur COMTE Christophe, Directeur, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} septembre dernier.
- En raison de la période de confinement due à l'épidémie de la Covid.19, la distribution gratuite des sacs de compost, prévue le 17 avril 2020, a été annulée. Le SYVEDAC doit nous tenir informés dans les prochaines semaines si une nouvelle programmation aura lieu avant la fin de l'année 2020.
- La prochaine séance est fixée au lundi 05 octobre 2020.

15 - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur THORAVAL Thierry demande si un agenda sera proposé, comme les années précédentes, aux Cuvervillais. Madame le Maire précise que faute d'annonceurs en nombre suffisant, la Ville proposera, si les annonceurs partenaires y consentent, un guide qui reprendra toutes les informations concernant Cuverville et qui aura une durée de vie de 2 ans.

Cuverville, le 10 septembre 2020

Le Secrétaire



Quentin LEHOUX



Le Maire,
Présidente de séance,



Catherine AUBERT